

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORE

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Autorisation d'un déplacement au Maroc et Autorisation de délivrance de mandats spéciaux - Décembre 2016

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'autoriser le principe d'un déplacement à Marrakech au Maroc d'une délégation du Conseil départemental, en décembre 2016, afin d'assister aux Assises de la Coopération Franco Marocaine,
- de reconnaître l'intérêt départemental de ce déplacement,
- de valider la composition prévisionnelle de principe de la délégation : le Délégué aux Relations internationales et aux Affaires Européennes et des agents de la collectivité,
- d'autoriser à la Présidente du Conseil départemental à délivrer le mandat spécial au Délégué aux Relations internationales et aux Affaires Européennes,
- de valider la prise en charge directe par la collectivité et par remboursements de frais des dépenses inhérentes aux déplacements de cet élu et des agents de la Collectivité. L'ensemble de ces frais peuvent être des frais de transports internationaux et locaux, des frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense accessoire et nécessaire au bon déroulement de la mission,
- d'affecter prévisionnellement 9 000 € pour ce déplacement sur les lignes :
 - DRIAE : 65 021 6532, 011 048 6232, 011 048 6228,
 - DRH : 011 0202 6251, 011 0202 6251-1, 65 021 6532-1,du budget départemental 2017, dont les dotations sont suffisantes.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée